



Publication du rapport de la DNCG pour la saison 2014/2015

La DNCG a publié ce mercredi 27 avril son rapport annuel et les comptes d'activités des clubs pour la saison 2014/2015 .

Les données économiques du football professionnel pour l'exercice comptable 2014/2015 laissent apparaître une situation moins tendue que la situation précédente. Les pertes cumulées des 40 clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 ont diminué de 30% par rapport à la saison 2013/2014 pour se fixer à 67 millions d'euros.

Les recettes matchs ont affiché une belle croissance. L'effet des nouveaux stades commence à porter ses fruits. **En termes de produits, les recettes de billetterie s'établissent à 181M€**, soit une augmentation de 10% par rapport à la saison 2013/2014 en raison d'affluences record dans les stades (22362 entrées en moyenne par match).

Dans un contexte économique difficile, les clubs français ont poursuivi leurs efforts de gestion. Il convient ainsi de constater une **bonne maîtrise des salaires et des charges de fonctionnement** avec une économie de masse salariale chargée d'environ 25 M€ réalisée par les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2.

La saison 2014/2015 marque aussi une **moins grande dépendance de nos clubs vis-à-vis de leurs actionnaires**, ainsi qu'en atteste la diminution des abandons de créances qui se montent à 21 M€ contre 125 M€ lors de la saison 2013/2014.

Enfin, les **opérations de transferts de joueurs sont en forte croissance**. Les plus-values de cession sont passées de 179 M€ à 221 M€. Les clubs tirent profit du dynamisme des clubs anglais sur le marché des transferts.